WATTRELOS

La fête de Jeanne d'Arc s'annonce comme très brillante : si, comme il est permis de l'espérer, le temps est beau, la solennité d'aujourd'hui, qui revêt un double caractère, étant à la fois religieuse et patriotique, sera célébrée dignement par toute la population.

A neuf heures et demie, le cortège se formera rue Carnot pour se rendre de là à l'église du Centre, où la chorale Saint-Maclou et la Musique municipale exécuteront alternativement.

Circulation interdite aux voitures rue de la Mairie. — Aux termes d'un arrêté en date du 26 mai, pris par M. le Préfet du Nord, sur le rapport du service vicinal, la circulation des voitures sera interdite, du 30 mai au 14 juin, rue de la Mairie, entre la rue du Bureau et la rue Négrier, pour permettre des travaux de réfection de la chaussée.

Chien enragé. — Depuis quelque temps, M. Edmond Planckie, demeurant à la Vieille-Place, remarquait que son chien avait des allures et un aspect singuliers, mangeant à peine, et évitant le contact des personnes de la maison.

Il le mit en observation, et fit mander M. Victor Lepilat, vétérinaire, qui constata chez l'animal les symptômes de la rage, et le fit abattre incontinent.

Le chien était en effet atteint de la « rage muse ». C'était un levrier âgé de neuf mois.

Ajoutons qu'il n'a mordu personne.

La fraude. — Un jeune homme de seize ans, originaire de Beauvois, Angustin Descroix, a été arrêté, samedi, par la douane. Il était nanti de 28 kilogrammes d'allumettes de contrebande.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
depuis 3 fr. le cent. — IMPRIMERIE ALFRED REBOUX
AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille catholique* est distribuée gratuitement chaque semaine, dans toutes les maisons de la ville de Roubaix.

Les personnes amies qui constateraient des irrégularités dans cette distribution sont priées d'en informer par écrit le gérant M. I. Duquesne, 71, Grande-Rue.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing, au bureau du journal, 78, rue Nationale, et au bureau de Wattrelos, 39, rue Saint-Jacques.* 27520

La nouvelle gare. — Comme nos lecteurs ont pu s'en rendre compte par l'information que nous avons publiée hier, la commission d'enquête s'est prononcée pour l'adoption de l'avant-projet dressé par la Compagnie du chemin de fer du Nord au sujet du remaniement de la gare.

L'heure nous semble donc être venue de faire connaître, dans ses grandes lignes, cet avant-projet.

Il y a bien des années déjà qu'on réclame à Tourcoing une gare de chemin de fer digne de l'importance de la ville. La Compagnie du Nord avait, en 1893, soumis un plan qui plaçait la gare des voyageurs à peu près dans l'axe de la rue des Biches. En présence des objections sérieuses et des protestations que ce plan avait soulevées, la Compagnie avait du l'abandonner. En 1895, elle n'aboutit pas davantage.

L'année dernière elle modifia complètement ses anciens projets et elle fit à la Ville de Tourcoing des propositions qui furent ratifiées par une convention passée le 10 juillet 1897.

Le troisième avant-projet, celui qui vient d'être mis à l'enquête et agréé, après avoir été accepté par le ministre des travaux publics, comprend :

1° La suppression complète des installations de la gare actuelle ; 2° la construction sur une partie des terrains qu'elle occupe d'une gare nouvelle pour les voyageurs et la grande vitesse ; 3° la création d'une gare annexe pour la petite vitesse et les services de la douane ; 4° établissement d'un dépôt de machines.

La nouvelle gare des voyageurs, qui aura une façade de 80 à 100 mètres sur une voie plate en hémicycle, se trouvera en retrait de 60 mètres environ de la gare actuelle dans l'axe d'une rue à ouvrir qui se soudera obliquement à la rue de la Gare.

La construction comprendra un rez-de-chaussée et un étage. Au rez-de-chaussée un vaste hall, salle de pas perdus, dans laquelle se trouveront les guichets pour la distribution des billets, puis des salles d'attente, un buffet et une buvette, une salle de visite pour la douane, etc. Au premier étage, les appartements du chef de gare, et quelques chambres de voyageurs ; de chaque côté de la gare des voyageurs seront installés les services de la grande vitesse.

Les quais d'embarquement et de débarquement pour les voyageurs venant ou partant dans toutes les directions seront bordés de marquises : un portique couvert, large de vingt mètres, s'élèvera au-dessus des voies pour la traversée d'un quai à l'autre.

La visite de la douane se fera dans la gare principale : il n'y aura plus comme aujourd'hui une gare spécialement destinée aux voyageurs venant de la Belgique.

Ces plans ne sont pas encore définitivement arrêtés en ce qui concerne l'agencement intérieur ; ils subiront sans doute encore des modifications de détails ; c'est ainsi que la Chambre de Commerce a demandé que les voies fussent entièrement couvertes comme à la gare de Roubaix.

Pour la gare-annexe des marchandises, elle sera établie sur de vastes terrains situés au-delà du passage à niveau du Tilleul du côté de la frontière et sur la gauche de la ligne de Mouscron.

Là se trouveront aussi les magasins et les quais de visite de la Douane.

L'installation se complétera par la création d'un dépôt de machines, en forme de rotonde, comme il en existe un à Fives, avec logements pour le chef et le sous-chef de dépôt et dortoir pour le mécanicien.

Ce vaste projet nécessitera une dépense de 7.900.000 fr. dont il faut déduire 1.100.000 fr., prix de terrains que la Compagnie cède à la Ville et dont celle-ci aura à tirer parti.

Manifestations de sympathie envers M. Albert Masurel. — Notre nouveau député a reçu encore, ces jours-ci, des témoignages non équivoques de la plus vive sympathie.

Vendredi soir, c'est au Cercle commercial que de nombreux amis s'étaient réunis pour offrir leurs félicitations à M. Albert Masurel.

Un orchestre improvisé a, sous la direction de M. Charles Wattinne, exécuté la *Marseillaise* à l'entrée du nouveau député, que l'honorable M. Charles Jonglez a complimenté en ces termes :

« Mon cher Député,

» Je viens vous offrir, au nom de vos amis et au nom des membres du Cercle Commercial, qui est fier de vous compter dans ses rangs, mes meilleures félicitations.

» Le Président de ce Cercle, avec son amabilité habituelle, prétend que cet honneur me revient comme ayant été l'un de vos prédécesseurs dans la carrière parlementaire.

» Je m'incline devant ce désir et j'accepte d'autant plus volontiers que cela me permet de vous exprimer ma satisfaction personnelle de me voir enfin remplacé par un ami qui représente des idées qui nous sont chères à tous.

» Vous avez bien mérité de la ville de Tourcoing et de ses cantons.

» Grâce à votre dévouement, nous avons pu, à l'exemple de Roubaix, de Lille et de la majeure partie du département du Nord, arrêter un courant d'opinions extrêmes qui nous entraînait aux pires conséquences.

» Votre élection a eu cet excellent effet de grouper en un seul faisceau toutes les bonnes volontés, d'effacer des nuances destinées à se confondre et dont la distinction, quand elle se faisait, se tournait contre nous ; en un mot de rapprocher des gens qui, d'accord au fond, n'étaient séparés que par des mots.

» Vous irez avec vos amis renforcer le ministère Méline, qui a imprimé une sage direction au gouvernement républicain. Avec lui, nous pouvons espérer avoir une République vraiment digne de ce nom, qui soit la chose de tous et pour tous, au lieu d'être un instrument de domination entre les mains des coteries qui se disputent le pouvoir.

» Vous avez bravement et dignement soutenu la lutte électorale. Oubliez-en les fatigues et les amertumes. Vous allez trouver votre récompense dans l'estime de vos amis, la reconnaissance de la population et par dessus tout dans la conscience d'un noble devoir vaillamment accompli.

» Vive Albert Masurel !»

Une ovation indescriptible est faite à M. Albert Masurel qui, très ému, remercie M. Charles Jonglez et déclare qu'on peut compter sur lui pour faire son devoir et tout son devoir. « Ma seule ambition, ajoute-t-il, est de me rendre utile à mes concitoyens, à mon pays et à ma ville; ma plus grande joie sera de mériter l'estime de tous les honnêtes gens. »

M. Albert Masurel est chaudement félicité.

M. Charles Lorthiois offre ensuite au député de Tourcoing un superbe bouquet aux couleurs tricolores; il lui adresse quelques mots de félicitations et, au milieu des applaudissements unanimes, donne l'accolade au nouvel élu qui, tandis que *La Marseillaise* est de nouveau jouée s'écrie : « Merci de tout cœur, Messieurs, et vive la République ! »

L'orchestre symphonique interprète alors plusieurs morceaux qui attirent aux exécutants et à leur directeur, M. Charles Wattinne, les éloges et les bravos de l'assistance entière.

M. Paul Duquesnoy, membre du Comité républicain de gouvernement, a rendu hommage au concours dévoué apporté par la presse locale à la défense de la candidature de M. Albert Masurel.

M. Vanhoucke a remercié des paroles aimables qui venaient d'être prononcées à l'intention des membres de la presse.

Cette réunion empreinte de la plus franche cordialité laissera le meilleur souvenir.

— Dans l'après-midi de samedi, les délégués électoraux des communes, au nombre de cent cinquante environ, parmi lesquels M. Lepoutre, maire de Roncq, M. Louis Picavet, conseiller municipal de Mouvaux, se sont rendus chez M. Albert Masurel, et lui ont offert, avec leurs félicitations, de magnifiques bouquets. Plusieurs discours ont été prononcés. Notre nouveau député s'est montré très touché de la démarche qui était faite près de lui.

— Samedi soir a eu lieu, au siège du Comité républicain de gouvernement, un punch à l'occasion du succès du 22 mai.

M. Vanhoucke a présenté au nouveau député les félicitations du comité.

Un chaleureux vivat a été chanté ensuite en l'honneur de M. Albert Masurel, qui a remercié en excellents termes des sentiments qui lui étaient exprimés et du dévouement apporté par tous à sa cause.

La presse n'a pas été oubliée et a eu sa part dans cette manifestation de sympathie.

L' « Avenir » a cru devoir donner de la réunion d'amis de M. Albert Masurel qui a eu lieu vendredi soir au Cercle Commercial une relation des plus fantaisistes.

Il faudrait que les lecteurs de l'*Avenir* fussent bien naïfs pour prendre au sérieux des compte-rendus de ce genre.

Union commerciale. — Une réunion du comité aura lieu le mercredi 1er juin, à huit heures un quart très précises du soir, au local habituel de la société, 1, place de l'Hôtel-de-Ville.

Les membres qui auraient des demandes ou des réclamations à faire valoir sont instamment priés de se présenter à cette séance.

Un Comité radical-socialiste. — Un comité « radical-socialiste » qui avait annoncé au début de la période électorale qu'il était « en pleine prospérité » et dont on n'a plus entendu parler depuis, vient de placarder une affiche dans laquelle il fait appel « à tous les républicains contre la réaction. »

La fête fédérale de gymnastique à Saint-Etienne. — Nous apprenons qu'un groupe de gymnastes de Société Municipale est parti vendredi soir à la grande fête fédérale de Saint-Etienne, pour les trente gymnastes choisis dans l'Union de l'arrondissement de Lille pour prendre part au concours d'association, l'*Union Tourquennoise* en a fourni neuf qui, après avoir travaillé pour le compte de l'Union de Lille, prendront part, lundi matin, au championnat français et nous avons la certitude qu'ils seront bien classés, si toutefois la fatigue d'un aussi long voyage ne paralyse pas leurs moyens.

En tous cas, nous faisons des vœux pour leur réussite et leur souhaitons bon succès et bon voyage.

Un punch organisé par la Jeunesse catholique à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. — Samedi soir, un punch a été offert par la Jeunesse catholique à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc.

La vaste salle de la Maison des Œuvres, rue des Ursulines, était comble. M. Emile Barrois, président d'honneur de la Jeunesse catholique, présidait cette réunion.

Plusieurs membres de la conférence Jeanne d'Arc, de Lille, entraînent l'assistance par une désopilante comédie et des tableautins variés.

Un enfant renversé par une voiture. — Samedi, vers huit heures, un enfant de huit ans traversait en courant la rue de Lille au coin de la Grande-Place, quand une voiture le renversa. Fort heureusement l'équipage fut arrêté à temps et l'enfant, relevé aussitôt par des passants, en fut quitte pour la peur.

Les accidents de travail. — En serrant un écrou, Auguste Lannoo, qui travaille dans une filature de la rue des Anges, a heurté de la main droite contre un support en fer et s'est fait une plaie contuse au dos de la main. Le docteur Bonnet a pansé la blessure qui occasionnera une incapacité de travail de huit jours.

Une arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion. — Un journalier nommé Edouard Huyghe a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion. Il sera conduit à Lille demain.

A la frontière. — La gendarmerie a remis aux autorités belges un convoi de six expulsés, tous individus ayant subi différentes condamnations pour vagabondage, ivresse, etc.

Hallain. — *Recensement des chevaux.* — M. le Maire d'Hallain donne avis aux intéressés que le recensement des chevaux aura lieu mardi prochain, 31 mai, à 7 heures du matin, sur la place Verte.

Doivent être présentés : les chevaux et juments à partir de 6 ans (non réformés), ainsi que les mulets et mules à partir de 4 ans (non réformés).

— *La fête de Jeanne d'Arc.* — Aujourd'hui, à 3 heures, un salut solennel suivi d'un « Te Deum » sera chanté en l'église St-Hilaire.

A l'issue du salut, un cortège composé des principales sociétés de la ville se formera place de l'Eglise et après avoir parcouru les principales rues se rendra sur la place Verte où un brillant concert sera exécuté.

Dès samedi soir, la plupart des maisons étaient pavoisées.

Mouvaux. — *Le recensement des chevaux.* — La revue des chevaux aura lieu jeudi 2 juin, à trois heures de l'après-midi et vendredi 3 juin, à sept heures du matin sur la Grand'Place.

Communications

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS DE TOURCOING, siège Café Leclercq, réunion mensuelle aujourd'hui dimanche, à 5 heures, pour les membres de la société, à 5 h. 1/2, pour les sociétaires. But : Perception des cotisations et communications diverses.

— « L'Union des Travailleurs dite chorale des Francs ». — La commission administrative rappelle aux sociétaires que le départ pour le festival de Mouvaux aura lieu aujourd'hui à une heure et demie très précise (heure militaire). Réunion au siège de la société, rue d'Anvers, au 1er Chasseur à Cheval, n° 171.

LILLE

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Germaine Bernard, fille de notre concitoyen M. André Bernard, industriel à Courrières, avec M. François de Charette, lieutenant au 2e régiment de chasseurs à cheval et neveu de M. le général de Charette.

L'affaire de la rue Colbert. — L'agent Achte, victime de l'inqualifiable agression de la rue Colbert, vient d'être l'objet d'une distinction bien méritée. Sur la proposition du préfet du Nord, le ministre de l'intérieur lui a décerné une médaille d'honneur.

Un escroc. — On croit que l'individu qui a commis de nombreuses escroqueries en se disant domestique de M. des Rotours, et qui se faisait appeler Oscar Cochez, se nomme réellement Jérôme Beuri et qu'il est né à Avelin.

Aux faits que nous avons énumérés hier, nous pourrons en ajouter beaucoup d'autres, tels que ceux-ci :

A M. Cranskens, cordonnier, rue de la Monnaie, 30, à qui il devait déjà un ressemelage, il a acheté à crédit une paire de bottines et emprunté une somme de trente-cinq francs. A l'estaminet Godart, même rue, 33, où il avait un compte de consommations d'une dizaine de francs à régler, il demanda aussi cinq francs à prêter, mais là il prétexta que c'était pour les besoins de la maison, en l'absence du Frère caissier occupé à la retraite des enfants. On le crut malgré l'invraisemblance de son allégation.

A l'estaminet Fontaine, rue de Tournai, 40, il se disait employé *à l'Hôtel de Flandre et d'Angleterre*. Il montrait un énorme trousseau de clefs, les clefs de l'établissement qu'il avait emportées, et il avait toutes les allures d'un fou. Il a logé à plusieurs reprises dans cet estaminet et il a emprunté également une somme de 1 fr. 80.

Sa mère, qui habite réellement Templemars, et une autre femme de la même commune sont allées plusieurs fois le voir en cet endroit.

C'est M. Bresson, juge d'instruction, qui est chargé de l'affaire. L'inculpé sera défendu par Me Paul Décaudin.

Nouveaux détails. — Le véritable nom de cet escroc serait bien celui d'Oscar Cochez. Cet individu est né en mai 1872, à Avelin.

Il compte à son actif trois condamnations, deux pour escroqueries, une pour abus de confiance. En 1897, il s'est vu infliger deux condamnations, chacune à quatre mois de prison. En 1898, il fut condamné à deux mois de prison.

Il est sorti de la maison centrale de Loos le 15 avril.

C'est quelques jours plus tard qu'il est allé se présenter chez les Frères avec plusieurs faux certificats, dont un signé Raoul des Rotours.

C'est le 12 mai qu'il a demandé un congé pour assister aux funérailles de sa mère. Le même jour le frère directeur est allé au commissariat de police du deuxième arrondissement pour faire part à M. Marion des manières louches de son domestique. C'est ce qui a facilité l'arrestation de Cochez.

Nous avons dit qu'il avait commandé un dîner de cinquante couverts pour M. des Rotours; ce n'est pas le dîner, mais la vaisselle nécessaire à un dîner de cinquante couverts qu'il a demandée à M. Delannoy, marchand de faïence, rue de la Clef. Il a été également chez un tapissier de la même rue demander des tentures pour tapisser une salle. Evidemment c'est là l'œuvre d'un individu qui déraisonne.

Comme nous l'avons dit, il a été employé chez Thierry aîné, mais il n'y est resté que six semaines, du 11 mars au 30 avril 1895. Il a été mis à la porte pour indélicatesse. MM. Thierry et Sigrand ont eu pitié de lui alors et n'ont pas voulu porter plainte.

Les élections au Conseil général. — L'année 1898 ne sera pas seulement marquée par les élections générales pour le renouvellement intégral de la Chambre des députés; elle verra aussi se produire des élections partielles pour le renouvellement par moitié des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissement.

On annonce de bonne source que ces élections auront lieu le dimanche 31 juillet ou au plus tard le dimanche 7 août prochain.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 28 mai 1898.* — Présidence de M. Levié, juge. — Le Tribunal a siégé pendant les vacances de la Pentecôte, le nombre considérable des individus arrêtés ces jours derniers a obligé le Parquet à demander une audience supplémentaire de vacations.

Les affaires jugées à cette audience de samedi n'offraient aucun intérêt pour la plupart ; aucun des inculpés dans les bagarres électorales de dimanche dernier n'y a comparu.

VOL AUDACIEUX. — C'est une voleuse de profession que Delphine Weiss, une femme de 21 ans, soi-disant acrobate, mais qui doit surtout être très habile en prestidigitation d'une certaine sorte, car son métier consiste à escamoter les pièces de monnaie avec un brio remarquable.

Mercredi dernier, elle se présentait chez Mme Lejeune, marchande de légumes, rue de Tourcoing, à Roubaix, et, après avoir entamé la conversation, lui demanda — toujours le trait comique — si elle n'avait pas... par hasard, une pièce d'argent de tel millésime.

Mme Lejeune chercha... Delphine Weiss chercha avec elle, et en profita pour glisser dans la manche de son corsage un certain nombre de pièces qu'elle cherchait à s'approprier.

Malheureusement pour elle, Mme Lejeune s'aperçut du manège ; Delphine Weiss, immédiatement conduite au poste, s'entend condamner pour ce méfait à huit mois de prison.

COUP DE COUTEAU. — Omer Billiet, de Wervicq-Sud, est très vif, trop vif, car cela lui joue de vilains tours.

Il y a quelques jours, au cours d'une discussion avec un individu qu'il soupçonnait être l'amant de sa sœur, il saisit un couteau et le lui planta dans le dos.

La blessure n'a pas eu de conséquences graves. Billiet n'en est pas moins condamné à une année d'emprisonnement.

POUR AVOIR VOLÉ UN PANTALON à l'étalage de M. Dutoit, rue Pauvrée, à Roubaix, jeudi dernier, le sieur Alfred Wattrelos, 40 ans, carrossier, rue St-Laurent, attrape 15 jours de prison.

UN IVROGNE. — Pierre Tavernier, 39 ans, zingueur, rue de la Guinguette, à Roubaix, arrêté rue des Anges, parce qu'il injuriait et battait la police, attrape 20 jours de prison; mais, comme il n'a jamais été condamné, il bénéficie de la loi Bérenger.

UN GAMIN QUI PRUMET. — Il n'a que quinze ans, Richard Tremoureux, et déjà il bat sa mère et son frère. Ceux-ci sont obligés de demander le secours de la police qui a coffré ce jeune bandit-né.

Aujourd'hui, que la prison lui a calmé les idées, il promet de ne plus recommencer ; c'est pourquoi le Tribunal le rend à ses parents. Mais qu'il prenne garde à la maison de correction s'il recommence.

ECHO DES ÉLECTIONS... POUR RIRE. — D'ordinaire, pour gagner sa vie, Charles Pecqueur, de Roubaix, vend du papier à lettres. Mais dimanche dernier, se trouvant à Tourcoing au milieu d'une foule amassée par les élections, il tendit la main.... oubliant d'offrir sa marchandise ; ce qui fait qu'un agent l'arrêta pour mendicité.

COÛT : 20 jours de prison.

LA FRAUDE ameine son contingent d'inculpés; voici les condamnations infligées par le Tribunal :

Eduard Cappelle, 2 mois de prison et 500 francs d'amende. — Jules Lemaire, 1 mois et 500 francs. — Théophile Delplanque, 3 jours et 500 francs. — Irma Delahousse, 12 jours et 500 francs. — Henriette Piehle, 6 jours et 500 francs. — Isabelle Olivier, 2 mois et 500 francs. — Alphonse Hauw, 15 jours avec sursis et 500 francs.

Un gamin de 14 ans, Joseph Martin, est acquitté comme ayant agi sans discernement, remis à ses parents, mais condamné toutefois à une amende de 500 francs.

AFFAIRES DIVERSES. — Frédéric Brunaert, vagabondage et mendicité d'aliments, six jours de prison. — James Herbaut, mendicité, huit jours. — Quinze jours de prison pour tentative de vol à Charles Marcou. — Quinze jours de prison à Louis Marcz. — Vingt jours à Jean-Baptiste Couvreur, pour vol. — Eugénie Liebaert, trente-deux ans, couturière, vol, huit jours de prison.

Louise Debacne a été mise en prison pour infraction à un arrêté d'expulsion, mais cet arrêté ne lui a pas été notifié, elle a donc pu revenir en France sans commettre de délit ; aussi est-elle acquittée purement et simplement.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CORNILLE-KRABANSKY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Adelaïde KRABANSKY veuve de M. Théodore CORNILLE, décédée à Roubaix, le 27 mai 1898, à l'âge de 81 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 30 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 175.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 30 mai 1898, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Albert-Victor DUFONT, cordier, décédé à Roubaix, le 23 mai 1897, dans sa quarante-huitième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les amis et connaissances qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 30 mai 1898, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Augée FIEVET, décédée à Roubaix, le 4 mai 1897, dans sa 19e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le lundi 30 mai 1898, à 9 heures 1/2, (les Laudes à 9 h. 1/4), pour le repos de l'âme de Dame Rosine PARSIS, veuve de M. Pierre-François ROUSSEL, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 15 mai 1897, dans sa soixante-sixième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 30 mai 1898, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon RUSQUART, décédé à Roubaix, le 17 mai 1897, à l'âge de vingt-six ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 30 mai 1898, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Julien ARBON, époux de Dame Marie DEWAY, décédé à Roubaix, le 10 avril 1897, dans sa 40e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Concerts & Spectacles

Tourcoing — *Concerts publics d'été.* — La *Fanfare du Petit Château* exécutera sur le kiosque de la place Thiers, le dimanche 29 mai, à cinq heures, les morceaux suivants :

1. Marche d'*Athalie*, Mendelsohn; 2. Fantaisie sur le *Tannhaüser*, Wagner; 3. Polka des *Cris-Cris*, Albert Grand; 4. Andante de la 5e symphonie en *ut mineur*, Beethoven; 5. *Thème Suisse* varié, Liguer; 6. *La Bouzarde*, valse militaire, Louis Ganne.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette rubrique n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

A propos des rixes électorales

Roubaix, 28 mai 1898.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

J'ai recours à votre obligeance habituelle pour insérer la lettre suivante dans les colonnes de votre estimable journal :

Le dimanche 8 mai, je me trouvais en compagnie de mon père, à l'estaminet Bourgois, rue de Lille, lorsque cinq ou six individus entrèrent en chantant l'*Internationale*.

Bientôt surgit une discussion au sujet de l'élection et l'un des nouveaux arrivés ayant entonné une chanson révolutionnaire, je me mis en devoir de déclamer une poésie patriotique.

A peine avais-je terminé que je reçus de l'un d'entre eux quelques coups de tête dans la bouche. Le lendemain une plainte était déposée entre les mains du commissaire de police du quartier qui parvint à mettre en état d'arrestation mes agresseurs.

Une personne du quartier faisant courir le bruit que j'ai été arrêté, je tiens à démentir ce bruit. Si cette personne colportait encore sa calomnie, la justice me donnerait les moyens de la réduire au silence.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

EMILE VANACKÈRE, rue Vauban, 60.

Roubaix, le 26 mai 1898.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

En mars dernier je vous priais de bien vouloir insérer une lettre « à propos de fonctions payées par les contribuables » dans les colonnes de votre journal, je viens par la présente vous demander une seconde fois cette faveur pour le même sujet.

— *Justice.* — Quelques jours après la publication de ma lettre intitulée « à propos de fonctions payées par les contribuables » un adjoint de la ville de Roubaix m'affirma, en manifestant le plaisir que lui avait procuré la lecture de ma réclamation juste, qu'une enquête était ouverte à la mairie contre les employés intéressés et qu'aussitôt l'enquête terminée, les dits employés auraient à choisir entre leur place ou un cabinet d'architecte.

Je ne crois pas que ceci ait eu lieu, attendu que MM. X..., Y..., et Z... font actuellement des maisons rue Turgot, près Mme Dassonneur ; rue Olivier de Serres, pour M. X... ; rue Thiers, à Croix, pour M. J. Leurers ; rue Colbert, à Croix, pour M. Flamencourt de la *Grande Harmonie* ; rue de Belfort, à Croix, pour le même ; rue Chemin-Neuf, à Tourcoing (Blanc-Seau), pour M. Chiroutre !!!

Vous remarquerez que certains de ces Messieurs les employés disent que mes réclamations sont *comme un coup de sabre dans l'eau* et que certains d'entre eux, que je puis nommer, se vantent de gagner de 7 à 8,000 francs par an en dehors de leurs appointements !! C'est scandaleux, et pas un de mes collègues ne désapprouvera cette exécution, qui vient appuyer ma première réclamation, il est vrai qu'ils sont soi-disant capitalistes! et les employés propriétaires !!!

— Je joins à mes récriminations la copie d'un ordre de service de la Mairie de Tourcoing, qui sera bon à méditer par la municipalité de Roubaix !

« Le Maire de la ville de Tourcoing rappelle à Messieurs les Directeurs des services des bâtiments communaux et de la voirie, qu'il est formellement interdit » à tout employé de l'un ou l'autre de ces services, » d'exécuter tout travail en dehors des heures de bureau.

» Leur temps doit être entièrement consacré aux travaux de la Mairie.

» Ledit ordre devra être communiqué et affiché par » MM. les Directeurs afin que tous les employés de ces » services en aient connaissance.

» Signé : V. HASSENBOUCQ, maire. »

Il est vrai qu'à Tourcoing les employés de la voirie, ou des bâtiments, ou de la salubrité, ne peuvent aller au « *Beau Bouquet* », à *Mouvaux*, ou chez *les notaires* ou *en voiture* avec *les entrepreneurs qui les choient* pour ne pas dire plus, en pleine semaine, entre trois et quatre heures de l'après-midi ! comme des employés de ces services, à Roubaix ! et tout cela sans être payés ! mais payés par les contribuables.

Excusez la longueur de cette lettre, et vous remerciant à l'avance pour son insertion.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

G. VASSEUR, architecte.

Roubaix, le 27 mai 1898.

Monsieur le Directeur,
du *Journal de Roubaix*,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire insérer dans votre journal, la note suivante :

L'avis concernant la liquidation judiciaire Goberl, etc., publié dans le *Journal de Roubaix* en date du 26 courant, n'est l'œuvre que d'un *faussaire*.

Je décline toute responsabilité et me trouve complètement dégagé vis-à-vis des créanciers de cette liquidation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

ALBERT DELEPOULE.

LA GRANDE COURSE
DE 48 HEURES

FRÉDÉRICK, Suisse

dont le nom évoque tant de vieux souvenirs de gloire sportive.

Il participe depuis plusieurs années à toutes les importantes courses routières et toujours il se classe très honorablement.

Connu dans le Nord depuis sa brillante course Paris-Roubaix en 1897 il s'est tenu depuis dans un demi repos sont il pourrait bien sortir par un coup d'éclat aux 48 heures.

BERTIN

né à Puymiclan (Lot-et-Garonne) le 23 août 1867, apprit à monter en bicyclette en 1893 pour les besoins de son état. Il débuta en gagnant en 1895 la course de 100 kilomètres sur route, organisée par le *Paysan du Sud Ouest*. En 1897, il gagne Bordeaux-Agen, puis Toulouse-Agen et retour deal-heat avec Stéphane. La même année, le 17 octobre, il gagne à Toulouse les championnats de vitesse et de demi-fond du Midi.

Ses seules courses en 1898 sont Paris-Roubaix, où il se classe quatrième presque sans entraîneurs et Bordeaux-Paris où il dut s'arrêter avant Tours par suite d'accident.

ROBL Thaddaüs

né à Munich, le 22 octobre 1877. Il monte en machine depuis douze ans et a commencé à courir en 1893, mais presque toujours sur route. Il battit pourtant tous les records allemands de tandems sur piste avec Frendemberge en 1896.

Ses principales courses sont : en 1896, Trieste-Graz-Vienne, où il arrive troisième ; Vienne-Salzbourg, où il arrive également troisième ; Strasbourg-Bâle, où il se classe encore troisième, battant Garin quatrième, puis le championnat d'Allemagne des 100 kilomètres où il se classe second.

En 1897, il est second dans une épreuve de huit heures à Nuremberg.

Robl arrive seulement à l'âge où il pourra compléter par de l'endurance ses merveilleuses qualités.

Il est en France depuis trois mois et a gagné en se jouant deux courses de six heures, l'une à Anvers, l'autre à Tourcoing.

Maison Spéciale de TROUSSEAUX et LAYETTES

AUX
FABRIQUES PARISIENNES
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX

NOMBREUSES OCCASIONS

Grand choix d'Articles hautes nouveautés pour ENFANTS, en Robes, Pelisses, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers, etc. Rideaux, Bonneterie

Immense Assortiment de LINGE BRODÉ
ET COUSU A LA MAIN
Dépôt de TOILES des Vosges et LINGE de TABLE
garantis à l'usage

CHEMISES D'HOMMES toutes faites et sur mesure

GRAND CHOIX DE MODÈLES NOUVEAUX
EN LINGERIE FINE

Dans Bordeaux-Paris il s'est classé troisième, suivant son automobile avec la plus grande facilité, il serait même arrivé plus vite, si cette dernière en était plus rapide. Sa fraîcheur était telle à l'arrivée qu'il gagna le prix spécial affecté au coureur qui ferait le plus vite les deux tours du Vélodrome de la Seine.

Robl espère fermement gagner les 48 heures.

LE DÉPART

Les premières heures

Le départ de la grande épreuve qui est destinée à occuper le monde sportif entier pendant deux jours, a été donné hier soir à 6 h. 40, devant environ 15.000 personnes venues, malgré l'heure peu propice, assister au sensationnel coup de pistolet.

Disons de suite que ce départ a été magnifique et s'est effectué, malgré le nombre de partants, dans le plus grand ordre et sans le moindre accident.

Le coup de pistolet tiré par M. Victor Breyer du *Vélo*, qui a souhaité bon voyage aux partants,

La physionomie de la pelouse avec les tentes des coureurs et le camp l'armée de managers et de soigneurs est tout à fait pittoresque.

Ces tentes sont installées dans le coin du virage d'entrée à côté de l'ambulance qui fonctionnera pendant les 48 heures sous la direction de huit docteurs et de quatre masseurs.

***

Le départ est vivement applaudi et presque aussitôt plusieurs groupes se forment suivant la quantité des coureurs.

Garin est naturellement dans le premier de ces groupes mais après la première demi-heure l'Allemand Robl part tout à coup en embal agité et après une poursuite acharnée parvient à prendre un tour d'avance à tout le lot.

Robl, qui a marché avec un très grand courage est très applaudi par les spectateurs quand il rejoint le groupe.

Dès maintenant on peut préjuger, à voir les fréquentes tentatives de démarrage, que la course ne languira pas un instant, car c'est à toute minute qu'un coureur peut forcer l'allure en essayant de s'échapper, et dans un pareil champ, cet incident se renouvellera souvent.

Un exemple de ténacité, est celui du coureur Nemmi, d'Ancône, qui, ne s'étant pas présenté au départ, arrive à heures 1/2. Il vient de faire 34 heures de chemin de fer. On le dissuade de partir mais il veut partir quand même; il se met en piste mais deux tours après son pneu d'avant crève et il est obligé de réparer n'ayant pas de machine de rechange. Il perd une heure de ce fait et ne se remet en piste qu'à la fin de la deuxième heure.

Garin passe en tête

Après le tour d'avance pris par Robl toutes les tentatives de lâchage avortent, les leaders se cramponnent désespérant les uns aux autres, et la course continue sans incident notable jusque 40 heures.

Mais à ce moment Garin se décide enfin à partir dans un furieux emballage suivi par Frederick, Bertin et Stéphane, l'Allemand Robl qui avait un tour d'avance se trouvant légèrement décollé.

Une poursuite acharnée commence sous les clameurs de la foule qui encourage Garin et les trois coureurs qui le suivent en le relayant de temps en temps pour mener le train.

Robl reste seul perd